



**Communes
forestières**
Grand Est



DIRECTEUR(ICE)

COMMUNES FORESTIERES GRAND EST

Les Communes forestières Grand Est ont pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites à l'échelle de la région Grand Est.

9 Associations départementales composent les Communes forestières Grand Est qui couvrent l'ensemble de la région Grand Est.

Ainsi, les objectifs des Communes forestières Grand Est sont de :

- **Faire valoir les intérêts des communes forestières** et conforter la gestion durable des forêts communales ;
- **Positionner l' élu** comme acteur incontournable de la filière forêt-bois ;
- **Mettre en œuvre une politique forestière** au bénéfice de tous les partenaires locaux ;
- **Permettre aux élus** d'assurer leur rôle de propriétaire forestier, d'aménageur de territoire et de maître d'ouvrage.

Missions

Le directeur/la directrice devra, sous la responsabilité du Président et du conseil d'administration des Communes forestières Grand Est, mener à bien les missions suivantes, sur l'ensemble de la région Grand Est :

Assurer la gestion administrative et financière

- Organiser les instances régionales (Bureaux, Conseils d'Administration, Assemblées Générales) ;
- Élaborer et suivre le budget, rechercher des financements ;
- Assurer le dialogue avec les financeurs ;

- Assurer le suivi actif de la politique menée par Communes forestières : contribution lors des comités, participation aux groupes de travail régionaux et nationaux, aux réunions de réseaux ;
- Assurer le suivi des formations en tant que référent qualité QUALIOP

Déployer la feuille de route au niveau régional

- Définir avec les élus les orientations stratégiques et les priorités de projets ;
- Coordonner les actions de communication ;
- Piloter le déploiement régional des actions techniques ;
- Développer les relations avec les acteurs publics et privés de la filière.

Accompagner les collectivités porteuses de projets de développement forestier

- Animer et développer le réseau d'élus sur la région Grand Est ;
- Sensibiliser les élus à la forêt et au bois via la participation à des réunions publiques en présentiel et distanciel et les informer des actions menées par les Collectivités forestières ;
- Organiser des opérations d'envergure régionale sur des thèmes spécifiques ;
- Accompagner les collectivités membres du réseau de référents forêt-bois pour étudier la faisabilité de projets ;
- Organiser des formations sur la forêt et le bois : constitution des modules, animations de sessions, etc.

Encadrement de l'équipe Communes forestières

- Fixer les objectifs et donner le cap – orienter l'équipe vers les résultats attendus ;
- Organiser et répartir le travail – planifier les tâches et gérer les priorités ;
- Évaluer la performance et accompagner la progression – suivre les résultats et soutenir l'évolution des collaborateurs ;
- Communiquer et coordonner – assurer le flux d'information et la cohésion ;
- Renforcer l'engagement et la motivation – créer un environnement stimulant et mobiliser l'équipe autour des projets.

Assurer l'animation des Communes forestières de Moselle

- Apporter un appui à l'organisation et au bon déroulement des instances de l'association départementale de Moselle (conseils d'administration, assemblées générales, etc.) ;
- Organiser et animer des sessions de formation ainsi que des réunions d'information à destination des élus, sur les thématiques liées à la forêt et à la filière bois ;
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre et le suivi d'une gestion durable de leurs forêts communales.
-

Profil recherché

- Bac +5, formation de type forêt - bois /environnement/ aménagement du territoire ;
- Attirance pour les postes pluridisciplinaires ;
- Capacité de communication, d'animation et de mobilisation des acteurs et d'adaptation aux différentes thématiques traitées ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales ;
- Capacité à piloter des projets et à négocier ;
- L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, ainsi qu'au montage et à la conduite de projets multi partenariaux sont indispensables.

Conditions de travail

STATUT : Cadre, CDI à temps complet. La période d'essai pourra éventuellement être renouvelée.

REMUNERATION : 2 800 à 3 000€ brut mensuel selon expérience, convention collective de l'animation (ECLAT).

LIEU DE TRAVAIL : basé au siège de l'association à Laxou (54), déplacements à prévoir sur la région Grand Est.

VEHICULE : Permis B et véhicule personnel exigé.

PRISE DE FONCTION : Poste à pourvoir idéalement à partir du 1^{er} juin 2026

TELETRAVAIL : OUI

Modalités

CV et Lettre de motivation à adresser :

À l'attention de

M. THOMAS, Président des Communes forestières Grand Est
80 Boulevard Maréchal Foch
54520 Laxou

Ou par mail : grandest@communesforestieres.org